



ABROGATION DE LA REFORME DU COLLEGE

TOUS EN GREVE LE 17 SEPTEMBRE !

- Alors qu'en cette rentrée les conditions de travail des personnels continuent de se dégrader (effectifs alourdis, services partagés, moyens insuffisants...), les organisations syndicales du second degré **SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action**, réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels, et dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège **contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés. (80% des organisations syndicales représentatives ont voté CONTRE)**
- Elles constatent que la circulaire d'application publiée le 2 juillet ne fait que confirmer les orientations auxquelles elles s'opposent : **mise en concurrence** des personnels, des disciplines et des établissements, **inégalités accrues** entre les élèves et nouvelle **aggravation des conditions de travail** des personnels.
Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation.
- Elles appellent les personnels à **refuser toute anticipation de la réforme**, quelle qu'elle soit.
- Elles **dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme**, qui ne répond nullement aux demandes des personnels.

Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du lycée s'inspirant de celle du collège et qui ne ferait que renforcer les logiques précédentes.

La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit !!

Face à ce blocage les organisations **SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action**, appellent les personnels **à la grève nationale le 17 septembre.**

Elles continuent à **demandeur le retrait de cette réforme** qui :

- remet en cause les programmes disciplinaires et la liberté pédagogique, soumise à une hiérarchie intermédiaire de « coordonnateurs » rémunérés par des indemnités pour missions particulières (IMP),
- se traduirait par un alourdissement considérable du temps de présence des enseignants et une augmentation du nombre de réunions,
- au nom de l'autonomie des établissements, instaure 20% des horaires variables d'un établissement à l'autre, renforçant le pouvoir discrétionnaire du chef d'établissement, devenu manager !

10h00 MANIFESTATION PALAIS DE JUSTICE
en direction de la DSDEN pour une audience intersyndicale

Contact FO Béatrice Sarnac : 06 30 71 25 49

Contact SNES Abderafik Babahani : 06 12 51 76 70

Contact CGT Sandra Robin : 06 71 14 29 66